

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 26 février 2024</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 19 février 2024 DATE D’AFFICHAGE : 20 février 2024</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 14 Nombre de Conseillers votants : 16</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L’an deux mil vingt-quatre, le lundi 26 février, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire.

Présents : Monsieur Thierry GUYON, Mesdames Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Nicolas CITEAU), Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Éric ROULIER), adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Monsieur Yves LINGER, Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Estelle HERVY, Mesdames Bernadette BROUSSEAU et Caroline THOBIE, Madame Anne GROLEAU et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Monsieur Éric ROULIER, Monsieur Nicolas CITEAU.

Absentes : Madame Delphine JOFFRAUD, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Monique TATTEVIN.

Pouvoirs : Monsieur Nicolas CITEAU a donné pouvoir de voter à Madame Catherine FOUCAULT, Monsieur Éric ROULIER a donné pouvoir de voter à Monsieur Rémy CHATTON.

Madame Anne GROLEAU a été élue secrétaire de séance.

DEMANDES DE SUBVENTIONS 2024

Comme tous les ans la commune a reçu des demandes de subventions de la part d’associations qui sollicitent une aide financière communale pour soutenir leur projet.

Suite à l’étude des demandes par la commission finances du 12 février 2024, il est proposé d’attribuer les subventions récapitulées dans la pièce jointe à la présente délibération. Il est précisé que certaines demandes d’association nécessitent d’avoir des informations complémentaires afin de pouvoir les traiter. En fonction, des compléments qui seront remis, une nouvelle délibération pour l’attribution de subventions sera faite.


La commission finances du 12 février 2024 a émis un avis favorable.

Pièce jointe : tableau de demandes de subventions

Le Conseil Municipal vote, à l’unanimité, l’attribution des subvention 2024 selon le tableau joint à la présente délibération.

Reçu au contrôle de légalité
le 28 FEVRIER 2024
Publié ou notifié
le 1^{er} MARS 2024
Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD
Maire



Subventions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ENFANCE	2 854	4 953	2 157	4 333	4 802	2 335	760
Coopérative de l'école	670	635	615	605	590	635	560
Coopérative de l'école				1 000			
Plan Bibliothèque						1 700	
Coopérative de l'école - Séjour	1 916	4 064	1 296	2 728			
Coopérative de l'école - projet pédagogique théâtre					4 212		
USEPPIG	268	254	246				200
CULTURE/MUSIQUE/THEATRE	2 700	2 800	2 900	2 900	3 000	3 000	3 500
Culture et Bibliothèque (Promouvoir la lecture)	2 700	2 800	2 900	2 900	3 000	3 000	3 500
SPORT	13 500	13 500	13 500	13 500	14 000	13 500	13 500
Nautisme en Pays Blanc	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000
Ste hippique Mazerols	500	500	500	500	1 000	500	500
ANIMATIONS	0	5 100	0	250	2 820	3 750	4 241
Comité des fêtes		5 100			2 820	2 900	2 991
Groupe vocal Mosaïque						300	350
Les Chorales						300	350
Jardins plaisirs				250		250	350
APAM							200
SOCIAL	2 300	2 300	3 330	3 357	2 562	2 630	2 950
Amicale du Personnel	2 300	2 300	3 330	3 357	2 562	2 480	2 800
Association Repair Café de la Presqu'île						150	150
SECURITE - PATRIOTISME	0	0	150	0	0	0	500
Association des jeunes sapeurs pompiers			150				500
PATRIMOINE	250	250	0	250	250	200	50
Dumet Environnement	250	250	0	250	250	200	50
TOTAL ARTICLE 65748	21 604	28 903	22 037	24 590	27 434	25 415	25 501